



Syndicat
Départemental
D'Énergies
de la Manche

Saint Lô, le 12/02/2021

Monsieur le Maire
MAIRIE
2 route de Virandeville

50690 COUVILLE

Votre interlocuteur SDEM50 : Frédéric BLOSSE

Tél : 02.33.77.30.25

Courriel : eclairage.public@sdem50.fr

N/Réf : DP/CW 21055

Objet : Cartographie des réseaux éclairage public

Monsieur le Maire,

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche exerce la compétence éclairage public sur le territoire de votre commune. Ce réseau, classé sensible pour la sécurité par l'arrêté du 15 février 2012, doit être cartographié de manière précise (géoréférencé) et être maintenu à jour.

C'est pourquoi le SDEM50, exploitant des réseaux éclairage public de votre commune, a missionné l'entreprise **ETUDIS** pour effectuer les relevés nécessaires.

Je vous informe que cette entreprise interviendra sur les réseaux d'éclairage public de votre collectivité à compter du 15/02/2021 pour une durée de dix semaines environ. Afin de faciliter l'intervention de l'entreprise, je vous invite à faire passer l'information auprès de vos administrés.

Le service «Eclairage Public» du SDEM50 reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président
du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche
et par délégation
le Directeur



P. DEBOISLOREY